



BY MARILLIER

ANNÉE 2023

HONORAIRES TRANSACTION

HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC
APPLICABLE AUX PARTICULIERS SUR LE PRIX DE VENTE

De 0 à 15 000 €	3000 €
De 15 001 à 30 000 €	4000 €
De 30 001 à 80 000 €	6000 €
De 80 001 à 130 000 €	8000 €
De 130 001 € à 200 000 €	6 %
De 200 001 à 450 000 €	6%
Au-delà de 450 001 €.....	5 %

Mandat Exclusif : Déduction de 1 %

Montant forfaitaire des honoraires

N° carte PRO Carte Professionnelle n° : CPI 6901 2021 000 000 066

Valable jusqu'au : 26/04/2024

Délivrée par : CCI de Lyon Métropole Saint - Etienne Roannes le : 27/04/20211